

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Procédés et technologies pharmaceutiques

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie intégrative, santé, environnement (BISE)

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Industries chimiques et pharmaceutiques* spécialité *Procédés et technologies pharmaceutiques* est proposée au sein de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Caen. Elle a pour mission de former les futurs cadres moyens, destinés à la production industrielle de médicaments et de cosmétiques.

Les métiers visés sont ceux de techniciens supérieurs dans les domaines de la production, de la galénique, de la cosmétique et de la qualification/validation.

Sur des sites délocalisés, deux établissements partenaires conventionnés contribuent à la formation des étudiants, en mettant à la disposition de l'IUT leur plateforme technique :

- le lycée Sauxmarais (Tourlaville) avec un accès au hall de demi-grand pour la synthèse et la purification d'un principe actif ;
- l'Institut des Métiers et des Technologies Pharmaceutiques et Cosmétiques-IMT (Tours) permettant l'utilisation des installations industrielles pour la fabrication de médicaments sous forme solide, liquide et injectable.

## Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Procédés et technologies pharmaceutiques* (PTP) est une formation de grande qualité qui atteint globalement ses objectifs grâce à sa construction et son organisation pédagogiques, la compétence des équipes enseignantes et les liens étroits qu'elle entretient avec les entreprises. La formation est progressive et suffisamment large pour permettre une réussite et une insertion rapide des diplômés. Elle reste néanmoins perfectible avec l'appui d'un conseil de perfectionnement plus opérationnel. Une réflexion approfondie sur l'adéquation contenus/objectifs métiers devra lui être confiée.

### Points forts :

- Le cursus est bâti avec intelligence, permettant de suivre deux types de populations d'apprenants, ceux ayant le statut d'étudiant et ceux en alternance et apprentissage.
- Des partenariats sont établis pour assurer une formation la plus complète possible, théorique et pratique.
- L'équipe pédagogique est large et diversifiée, notamment avec la présence de très nombreux professionnels.

### Points faibles :

- Le suivi qualitatif de l'insertion professionnelle est insuffisant, même si globalement les taux d'insertion sont corrects.
- Le contenu de la formation ne permet pas de former des techniciens en formulation mais est suffisant pour la formation de techniciens de production de produits formulés.

Recommandations :

Les modalités de contrôle des connaissances devraient être repensées ; elles sont pour l’instant peu explicites. Une délibération semestrielle (avec Procès-Verbal de semestre et Procès-Verbal de diplôme) devrait être mise en place.

Le conseil de perfectionnement devrait être totalement mobilisé et disposer des résultats des enquêtes de satisfaction, d’insertion et de poursuites d’études, mieux conduites et plus fréquentes.

Une connaissance plus fine des emplois occupés par les diplômés est indispensable au suivi de la formation.

En accord avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA), la population en apprentissage pourrait être plus importante.

Il conviendrait de développer le rayonnement de la formation sur tout le bassin normand, voire au niveau national.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence professionnelle <i>Procédés et technologies pharmaceutiques</i> est une excellente formation professionnelle dont on perçoit bien les perspectives de débouchés puisqu’elle a pour finalité de former les futurs cadres moyens de l’industrie pharmaceutique impliqués dans la production industrielle des médicaments.</p> <p>Cette formation vise la maîtrise de la formulation et de la production de médicaments, avec en particulier, pour objectif, la formation de techniciens supérieurs en formulation et galénique. Cependant, les volumes horaires affichés sont trop faibles pour revendiquer cette finalité, mais suffisants pour aborder l’aspect production de la licence professionnelle.</p> <p>Le cursus est organisé judicieusement, à la fois pour une formation sous statut d’étudiant et pour une formation en alternance et apprentissage.</p> <p>Le contenu de la formation est clairement explicité. Elle repose sur un partenariat entre le département Génie Chimique Génie des Procédés (GCGP) de l’IUT de Caen et l’Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences Pharmaceutiques de l’université de Caen, l’ensemble des cours se déroulant à l’IUT et dispensé à deux promotions (formation initiale et formation par alternance).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Dans le domaine BISE, cette LP complète l’offre proposée (notamment Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Génie chimique et Diplôme de pharmacien filière industrie). Elle fédère les compétences et les ressources en génie des procédés et bioprocédés du département GCGP de l’IUT avec celles de pharmacie de l’UFR des Sciences Pharmaceutiques.</p> <p>La licence professionnelle <i>Procédés et technologies pharmaceutiques</i> est parfaitement intégrée à l’environnement industriel de la Basse Normandie. Cette formation pourrait cependant avoir un rayonnement plus large dans le cadre de la ComUE Normandie, en effet cette licence professionnelle n’a pas d’équivalent sur le bassin normand.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les enseignants proviennent essentiellement de l’IUT de Caen et de l’UFR de Pharmacie. Les professionnels interviennent pour 39 % du volume horaire.</p> <p>Il existe deux équipes de direction distinctes, l’une exerce la responsabilité pédagogique et l’autre est en charge des relations extérieures.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs varient de 15 à 20 étudiants, dont 8 en apprentissage.</p> <p>Le taux de réussite est généralement de 100 %.</p> <p>La description de l’activité des diplômés en situation d’emploi n’est pas donnée.</p> <p>Le taux de réponse aux enquêtes d’insertion est insuffisant.</p> <p>Le taux de poursuite d’études n’est pas clairement indiqué.</p>

Place de la recherche	Il n'y a aucune information sur le rattachement des enseignants à une équipe de recherche.
Place de la professionnalisation	La formation pratique sous forme de travaux pratiques (TP) sur un plateau technique hautement équipé représente une véritable mise en situation de production industrielle vraiment favorable à la formation. L'intervention (40 heures) sur le site de Tours, à l'Institut des Métiers et des Technologies est également très profitable à la LP.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré et le stage sont organisés suivant les prescriptions de l'arrêté de 1999. Le projet tuteuré, proposé par le tuteur ou une entreprise, est conduit en groupe de deux à trois étudiants. Sa durée n'est cependant pas précisée. Le stage est de 16 semaines en formation initiale et sur trois périodes de deux mois pour les apprentis. L'évaluation est conforme aux textes réglementaires.
Place de l'international	La formation est enseignée exclusivement en français mais l'accent est mis sur l'utilisation de l'anglais dans le rapport de stage et un enseignement spécifique de langues sous forme de 30 heures d'anglais. Tous les étudiants sont invités à passer le Test of English for International Communication (TOEIC) en février.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est effectué sur dossiers et entretiens. Des parcours d'harmonisation des niveaux ont été mis en place.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il n'existe pas de pratiques pédagogiques en ligne mais certains enseignements utilisent exclusivement l'outil informatique pour la découverte de logiciels très développés dans le milieu industriel.
Evaluation des étudiants	Le contrôle des connaissances est de type contrôle continu. L'évaluation qui suit les cours magistraux et TD s'effectue sous la forme de devoirs surveillés et d'exposés. Pour les travaux pratiques, ce sont les comptes rendus qui sont évalués. Les jurys se déroulent sous un format classique. Le tableau des unités d'enseignement (UE) comporte bien, pour chaque UE, la description des disciplines et compétences visées auxquelles sont associés des coefficients fractionnaires. Pourtant le rapport entre coefficients et ECTS attribués interroge, notamment pour des enseignements ayant un volume horaire et des modalités (CM, TD, TP) semblables. Un écart parfois très important est constaté sans qu'il soit véritablement expliqué. Enfin, l'exigence d'évaluation semestrielle comme l'impose les textes réglementaires, n'est pas respectée.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'évaluation des connaissances a lieu à la fin de chaque période d'enseignement et par l'utilisation du contrôle continu. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque étudiant en formation continue (contrat de professionnalisation).
Suivi des diplômés	Trois enquêtes d'insertion sont proposées aux étudiants : - enquêtes nationale à 30 mois et interne à 6 mois (Observatoire de l'Université de Caen) ; - enquête annuelle par le responsable de la formation. Les propositions d'emplois reçues par le responsable sont également diffusées auprès de l'ensemble des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le fonctionnement du conseil de perfectionnement n'est pas complètement satisfaisant, les statuts et les comptes rendus ne sont pas fournis. Une évaluation de la formation existe, mais le questionnaire et les résultats détaillés et leur exploitation ne sont pas détaillés.

# Observations de l'établissement

## LISTE DES FORMATIONS A PROPOS DESQUELLES LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU HCERES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE LA PART DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dans le champ « Biologie intégrative, santé, environnement », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion de l'eau en milieu rural
- Licence professionnelle Santé spécialité Visiteur médical
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Dans le champ « Economie et gestion », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Agronomie spécialité Conseiller en entreprise agricole
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Création d'activité et accompagnement de projet en territoire rural ou périurbain
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle de gestion opérationnelle
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Qualité-sécurité-environnement
- Master Economie fondamentale et appliquée

Dans le champ « Histoire, mémoire, patrimoine, langage », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Master Document
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

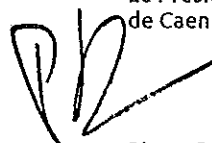
Dans le champ « Homme, sociétés, risques, territoire », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- Master Géographie
- Master Sciences de l'éducation

Dans le champ « Structures, informations, matière et matériaux, chimie », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité Webmestre
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Conception et supervision des systèmes automatisés
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes informatiques embarqués
- Licence professionnelle Mécanique spécialité Plasturgie et matériaux composites (CAO)
- Licence professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Acquisition et traitement d'images
- Master Électronique, électrotechnique, ondes, automatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Pierre DENISE